

Mme FLAMAND Christophe
EARL de Montalibord
01580 VESCOUYS
0474307303

VESCOUYS, le 15 juin 2019

à M^r Michel Jouze
Président de la Chambre d'Agriculture de l'Ain

Objet: précisions concernant la modification
n°3 du PLU de la Commune de Trivie de Courtes

Monsieur,

nous avons été informés par M^r Brunet, maire de Trivie de Courtes, qu'un avis défavorable avait été formulé concernant la modification du PLU de la Commune.

Il semblerait que cet avis s'appuie sur le fait qu'une partie de la zone concernée soit entretenue par des Bovins.

Pour information, notre exploitation utilise ce terrain suite à une réhabilitation d'une décharge, dont l'exploitation était terminée, depuis l'hygiène

Etant proches voisins du site, nous nous sommes appliqués à réimplanter un semblant de pâturage afin d'entretenir les lieux.

Nous avons été consultés pour le projet de panneaux photovoltaïques et sommes tout à fait en accord avec celui-ci. Il a été convenu que tant que le

projet n'a pas abouti, nous continuons à utiliser le terrain comme par le passé, et bien entendu, nous nous sommes engagés à le laisser dès que l'étude sera acceptée.

Nous sommes un peu surpris de ne pas avoir été consultés avant votre délibération, et espérons qu'à l'éclairage de notre position, vous pourrez apporter un avis favorable à ce projet qui demeure une démarche écologique, et indispensable à notre époque, où il faut aller de l'avant en ce qui concerne les nouvelles énergies.

Nous vous remercions de prendre notre avis en considération et demeurons à votre disposition pour de plus amples explications.

Nous vous prions d'agréer, M^r le Président, l'expression de nos salutations distinguées.

Ch. et Is. Flamand.